



## **Dossier de presse**

Déplacement du lundi 26 octobre 2009

### **Expérimentation et partenariats / Rencontres autour des projets :**

- « **CréaJeunes** » de l'ADIE
- « **10.000 permis pour réussir** » en partenariat avec la **Fondation Total**
- « **Coup de pouce clé** » de l'association **Apfée**

## Les partenariats autour des expérimentations

Le Haut commissaire à la jeunesse et le groupe Total ont décidé de s'engager sur un partenariat de 5 ans pour développer des actions expérimentales en faveur de l'éducation et de l'insertion des jeunes.

Ces actions expérimentales concernent trois domaines d'intervention principaux :

- **Le développement à grande échelle du micro-crédit professionnel** : dans cette perspective, s'inscrit le soutien à l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) pour son programme CréaJeunes. Ce programme permet un accompagnement méthodologique et financier de 1000 jeunes créateurs d'entreprises issus des quartiers sensibles. 2,8M€ sont mobilisés pour ce programme dont 1M€ de l'Etat et 1,8M€ de Total.

- **L'aide à la mobilité des jeunes en voie d'insertion professionnelle**. C'est dans ce cadre qu'un appel à projet a été lancé l'été dernier pour expérimenter l'effet levier sur l'insertion des jeunes du financement de 10.000 permis de conduire pour des jeunes à faible ressources. Ce programme mobilise 10M€ dont 7M€ de Total et 3M€ de l'Etat.

- **La prévention précoce des ruptures dans l'éducation et la formation** : le soutien à l'opération coup de pouce clé conduite par l'Apfée (Association pour favoriser une école efficace) s'inscrit dans cette démarche. En contribuant financièrement à un tel programme qui a permis depuis son origine d'aider plus de 20.000 enfants à surmonter leurs difficultés à lire et à écrire par un soutien extrascolaire adapté, le partenariat conduit avec la fondation Total permet d'assurer une action préventive très en amont contre le décrochage scolaire. Ce programme mobilise 3.75 millions sur 3 ans dès 2009 dont 3 millions de Total et 0,75 millions de l'Etat.

## **Le projet CréaJeunes de l'ADIE**

CréaJeunes est un parcours imaginé par l'Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) pour répondre à la forte volonté des jeunes des quartiers de créer leur entreprise.

CréaJeunes **propose des conseils avant et après la création d'entreprise**, adaptés au profil des porteurs de projet (appui individualisé, modules de formation très concrets, rencontres avec des chefs d'entreprise).

CréaJeunes **offre également des possibilités de financement** pour le démarrage de l'entreprise (éventuellement un crédit et une aide financière sous forme de prime).

CréaJeunes **propose un accompagnement modulable avant la création de son entreprise**, pendant un à quatre mois (un coaching individuel ou en groupe de 3 par un bénévole, un suivi individuel régulier, une immersion de quelques jours dans une microentreprise etc.).

**CréaJeunes s'adresse aux personnes de 18 à 30 ans vivant dans les quartiers de la politique de la ville, quel que soit leur niveau de formation** (il suffit de savoir lire - écrire - compter) et leur expérience professionnelle. Le programme est ouvert à tous les jeunes d'Ile de France.

Le dispositif propose également un financement :

- 500 euros maximum, avant la création de l'entreprise, pendant la durée de l'accompagnement modulable. Ce financement est versé sur justificatifs, pour les dépenses liées à la préparation du projet, notamment l'étude marketing,
- un microcrédit de 10 000 euros maximum, s'il est nécessaire au lancement du projet (et sous réserve de l'acceptation du dossier par le comité de crédit de l'Adie),
- une prime de 2 000 euros maximum, conditionnée à l'obtention d'un microcrédit Adie.

Les parties prenantes du dispositif sont :

- le Haut Commissaire à la Jeunesse qui s'engage à apporter le concours de l'Etat pour définir les conditions de généralisation à l'ensemble du territoire du dispositif expérimenté ;
- Total qui finance le développement de l'expérimentation ;
- L'Adie qui s'engage à conduire le projet dans des conditions qui permettent de l'évaluer ;
- Ecole d'Economie de Paris pour l'évaluation du projet.
- la DIIESES qui s'engage à participer au financement de l'évaluation du projet ;

### **Financement du projet**

Le financement du projet est de 2,8 millions d'euros sur trois ans dont 1 million apporté par l'Etat au travers du Fonds d'expérimentation jeunesse et 1.8 millions par Total.

### **Evaluation**

Le programme est évalué par l'équipe « J-Pal-Europe » de l'Ecole d'Economie de Paris, spécialisée dans le domaine des évaluations aléatoires.

L'évaluation repose sur la constitution, au sein des populations éligibles, d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin.

### **Public ciblé**

2007-2009 est une phase pilote sur 7 sites (les « quartiers » dans et autour des agglomérations de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse, la région picarde) avec pour objectif 1000 jeunes accompagnés. 363 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif en 2008. Entre janvier et septembre 2009, 430 jeunes ont été accompagnés.

### **Durée de l'expérimentation**

Elle a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2012 pour disposer d'effectifs plus importants.

## **« 10.000 permis de conduire pour réussir » en partenariat avec la Fondation Total**

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008 instituant la création du **fonds d'expérimentation pour la jeunesse** a prévu que ce fonds pouvait être doté de contributions émanant de toute autre personne morale de droit public ou privé que le Haut Commissaire à la Jeunesse.

Le groupe Total est engagé de longue date dans le mécénat de solidarité sociale et accompagne un certain nombre d'actions de terrains menées en partenariat avec des associations qui oeuvrent notamment en faveur de l'emploi des jeunes ainsi que dans la lutte contre l'exclusion sociale et l'échec scolaire.

Le Haut Commissaire à la Jeunesse et le groupe Total ont pris la décision d'engager un partenariat de six ans, formalisé par une convention signée le 2 juin 2009, pour développer des actions expérimentales en faveur de l'éducation et de l'insertion des jeunes.

**Le partenariat prend la forme d'un soutien financier de Total au fonds d'expérimentation pour la jeunesse de 50M€ sur la période 2009-2014 (25M€ en 2009 puis 5M€ par an).**

Ces actions expérimentales devront être orientées vers des programmes à grande échelle. Des thématiques prioritaires ont été identifiées et retenues par le Haut Commissaire à la Jeunesse et le groupe Total. Elles seront complétées au fur et à mesure des besoins pouvant se révéler pertinents pour faire face à une problématique nouvelle. Ces trois domaines d'intervention sont :

- L'aide à la mobilité des jeunes en voie d'insertion professionnelle,
- La prévention précoce des ruptures dans l'éducation et la formation,
- Le développement à grande échelle du microcrédit professionnel.

**Un premier appel à projet a été lancé en partenariat avec Total pour permettre d'expérimenter le financement de 10.000 permis de conduire pour des jeunes à faibles ressources, dans le cadre de leur parcours vers l'emploi.**

Le coût moyen du permis de conduire reste en effet un obstacle très important pour l'insertion professionnelle des jeunes et la réalisation de leur projet. Estimé en moyenne à 1500€, il est un enjeu financier élevé pour les jeunes issus des familles les plus modestes. Le grenelle de l'insertion a toutefois montré qu'il existait dans ce domaine un foisonnement d'initiatives locales innovantes qui gagneraient à être généralisées sur la base d'une évaluation rigoureuse.

**L'expérimentation a pour objet de mesurer l'impact des actions existantes d'accès au permis de conduire des jeunes de 16 à 25 ans sur leur insertion sociale et professionnelle.**

**Publié durant l'été 2009, l'appel à projet a donné lieu au dépôt de 112 dossiers dont 58 ont été retenus par le conseil de gestion du fonds réuni le 25 septembre 2009.** Ces projets sélectionnés couvrent la quasi-totalité du territoire métropolitain. L'évaluation sera assurée par une équipe unique et nationale qui examinera notamment les aspects relatifs au ciblage des publics et à l'impact de l'obtention du permis dans le parcours vers l'emploi. Elle sera complétée par une évaluation qualitative destinée à déterminer l'efficacité du maillage partenarial dans une optique territoriale comparée.

**Le budget alloué à cette expérimentation est de 10M€ dont 7M€ proviennent de la participation de Total.**

## **« Coup de pouce clé » de l'association Apfée**

**Le concept du « coup de pouce clé » initié par l'Apfée (Association pour favoriser une école efficace) a pour objectif de favoriser l'apprentissage de la lecture et de l'écriture des enfants scolarisés en classe de CP.**

Depuis son origine cette opération a permis d'accompagner 20.000 enfants repérés par leur enseignant comme rencontrant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et/ou l'écriture en dehors d'une pathologie (dyslexie, dysorthographe,...)

Les enfants repérés, en accord avec leurs parents qui signent un contrat, participent par groupe de cinq à partir des vacances d'automne à un soutien en lecture et écriture à raison d'1h30 quatre soirs par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le soutien est effectué par des enseignants ou des animateurs. Les parents y sont ponctuellement invités.

Compte tenu de l'enjeu de développement de la prévention précoce des ruptures dans la formation initiale par une action dès le cours préparatoire, moment clé dont la réussite conditionne fortement la suite du parcours des jeunes, la fondation Total et le Haut commissaire à la Jeunesse ont décidé de soutenir l'opération « coup de pouce clé » dans le cadre du fonds d'expérimentation pour la jeunesse (Fonds d'expérimentation Jeunesse) à hauteur de 3.75M€ sur 3ans.

Cette contribution est destinée à financer :

- l'ingénierie globale du dispositif (le fonctionnement courant du dispositif étant par ailleurs soutenu par les municipalités adhérentes dont certaines sont intégralement remboursées par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé) dans le cadre du programme de réussite éducative)
- l'expérimentation d'actions complémentaires concernant la prise en charge d'enfants en amont et en aval du cours préparatoire. 24 volontaires en service civil dédiés à l'expérimentation de ces actions bénéficient d'un soutien du Fonds d'expérimentation Jeunesse.

Une évaluation externe et scientifique de l'opération, et notamment un suivi de cohorte de jeunes, va être prochainement lancée pour suivre la mise en œuvre concrète du dispositif.

## Focus sur 4 projets « 10.000 permis pour réussir » en Seine-Saint-Denis financés par le Haut Commissaire et Total

### **Projet : « Mobil'jeunes solidarité », Sauvegarde 95**

*En quelques mots : préparer activement l'orientation des jeunes vers les formations ou l'emploi parallèlement en profitant de la dynamique créée par l'apprentissage de la conduite*

#### **Porteur du projet :**

Sauvegarde 95 Service Prévention Spécialisée

#### **Parties prenantes :**

La mission locale de Cergy – FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education)

#### **Objectif :**

Développer l'accès au permis de conduire pour les jeunes de milieu modeste et obtenir un taux de réussite équivalent à la moyenne nationale. Travailler sur la mobilité « psychologique » des jeunes, leur autonomie et leur responsabilité face aux démarches à accomplir. Favoriser les changements d'attitudes en particulier via l'accès à la mobilité et favoriser chez les jeunes l'ouverture sur d'autres perspectives que celle du repli sur le quartier. Travailler sur l'enrichissement des connaissances.

#### **Territoire d'expérimentation :**

Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et ouverture à quelques jeunes du Vexin Français (95)

#### **Public(s) cible(s) :**

16-18 ans déscolarisés ou en apprentissage et 18-25 ans en recherche d'emploi autre que précaire, sans permis de conduire.

#### **Description de l'expérimentation :**

A la suite de l'évaluation du jeune en matière de mobilité, le conseiller référent entame la définition du projet d'insertion et l'élaboration du plan d'action parallèle au passage du permis. Il met ensuite en œuvre avec le jeune la phase de recherche d'emploi, puis veille à son intégration dans l'entreprise.

#### **Durée prévisionnelle de l'expérimentation :**

15 mois

### **Projet : « Pôle position 93 – Un permis pour réussir », mission locale de Bondy**

*En quelques mots : Construire une réponse unique et pertinente capable d'offrir une réponse individualisée sous la forme d'un parcours fléché coordonnant l'ensemble des offres du département en matière d'accès au permis de conduire*

#### **Porteur du projet :**

Mission locale pour l'emploi des jeunes de Bondy

#### **Parties prenantes :**

Missions Locales du 93 / Convergences 93 / Conseil Général / Conseil Régional / Collectivités territoriales / DDTEFP / DRTEFP / Acteurs locaux porteurs de projets

**Objectif :**

Favoriser l'accès au permis de conduire des jeunes suivis par les Missions Locales du 93, ayant peu de ressources, dont le projet professionnel nécessite le permis

**Territoire d'expérimentation :**

Seine Saint Denis

**Public(s) cible(s) :**

700 jeunes du département

**Description de l'expérimentation :**

Le projet consiste à fédérer tous les acteurs du département intervenant dans le domaine de l'insertion et utilisant le permis de conduire comme moyen pédagogique.

Un sas de positionnement destiné à établir un diagnostic sur le projet du jeune sera créé en amont. Une commission centralisant les demandes d'aides au permis, pilotée par la mission locale de Bondy, doit permettre de fournir une réponse unique aux demandes.

**Durée prévisionnelle de l'expérimentation :**

2 ans (à partir de septembre 2009)

**Subvention globale demandée au Haut commissaire à la jeunesse :**

813 226 euros

**Projet : « En route vers l'emploi », association Solidarité et Jalons pour le Travail**

*En quelques mots : préparer des jeunes à l'examen du code et du permis de conduire pour leur permettre de concrétiser leur projet d'insertion professionnelle*

**Porteur du projet :**

Solidarité et Jalons pour le Travail

**Parties prenantes :**

Missions locales et Solidarité et Jalons pour le Travail

**Objectif :**

Permettre à des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Mantois d'obtenir leur permis de conduire afin d'occuper des emplois non accessibles jusqu'alors. Il s'agit donc de permettre la finalisation d'un projet professionnel validé et expérimenté.

**Territoire d'expérimentation :**

Cinq missions locales de la boucle Nord des Hauts de Seine

**Public(s) cible(s) :**

50 jeunes inscrits dans le cadre du CIVIS ayant besoin du permis de conduire pour la mise en œuvre de leur projet professionnel

**Description de l'expérimentation :**

Les participants doivent avoir un projet professionnel défini et validé au préalable par un référent de la mission locale. Le processus de sélection repose sur des évaluations écrites et un entretien avec le référent visant à déceler la motivation des candidats. Le programme comporte une formation théorique au code et au permis de conduire, et des tests.

**Durée prévisionnelle de l'expérimentation :**

11 mois

**Projet : « Permis Sport Emploi », association Solidarité et Jalons pour le Travail**

*En quelques mots : préparer le jeune à intégrer une entreprise partenaire en le conduisant progressivement à acquérir son autonomie grâce au sport, à l'apprentissage de la vie en collectivité et au passage du permis de conduire*

**Porteur du projet :**

Solidarité et Jalons pour le Travail

**Parties prenantes :**

Conseil régional d'Ile-de-France, missions locales, Fédération Agir contre l'exclusion, Fédération française de Football, Marine Nationale, Armée de terre.

**Objectif :**

Le parcours intégrera outre la formation au permis de conduire, la validation d'un projet professionnel, l'acquisition des compétences comportementales et l'accès durable à l'emploi ou à une formation en alternance.

**Territoire d'expérimentation :**

Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val de Marne.

**Public(s) cible(s) :**

105 jeunes suivis par un conseiller mission locale ayant un projet professionnel qui nécessite l'obtention du permis ou étant en CIVIS.

**Description de l'expérimentation :**

La réalisation d'un bilan personnel et professionnel, combinée à des mises en situation réelles dans les entreprises partenaires, doit permettre au jeune de se préparer à l'entrée dans la vie professionnelle. Des activités menées sous forme d'ateliers, de cours et de mises en situation dans les domaines sportif et associatif, et des séjours collectifs sont destinés à faire naître une réflexion générale sur les valeurs de la citoyenneté et de solidarité. Parallèlement, les jeunes sont formés à la conduite. Un bilan individuel est effectué afin de formaliser les acquis professionnels et expérientiels repérés et de préparer un plan d'action concret d'insertion professionnelle.

**Durée prévisionnelle de l'expérimentation :**

10 mois

## **Focus sur plusieurs projets « 10.000 permis pour réussir » innovants en France métropolitaine financés par le Haut Commissaire et Total**

**Projet : « Aide au permis de conduite en faveur des jeunes de 18 à 25 ans », Conseil général de Charente Maritime**

*En quelques mots : prendre en charge 75% du coût du permis de conduire pour les jeunes ayant un projet d'emploi, de formation ou un projet d'engagement bénévole.*

### **Objectif du projet :**

Le Conseil Général de la Charente Maritime a instauré une aide départementale au permis de conduire en faveur des jeunes engagés dans des parcours d'insertion et accompagnés par un référent, en contrepartie d'un engagement bénévole auprès d'associations à vocation sociale, solidaire ou humanitaire.

### **Description de l'expérimentation** (plan d'action, partenariats) :

- Instruction des demandes et accompagnement des jeunes : missions locales, Délégations Territoriales d'Action Sociale, Centres Communaux d'Action Sociale, Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes, Foyers de Jeunes Travailleurs, équipes de prévention spécialisée, centres sociaux.

- Modalités : devis auto-école plafonné à 1500€ TTC incluant les prestations suivantes : frais de constitution du dossier, pochette pédagogique, cours de code illimités (durée 1an maximum), une présentation à l'examen du code de la route, 30 heures de conduite (dont 1 heure d'évaluation), une présentation à l'examen de conduite.

- Prise en charge : 75% du coût du permis de conduire plafonné.

- Conditions : projet d'emploi ou de formation validé par le référent de la mission locale, engagement en contrepartie à une forme de bénévolat citoyen en consacrant 40 à 50h à une association ou une structure à vocation sociale ou humanitaire (sauf pour les candidats recrutés en contrats aidés, contrats d'apprentissage ou en chantiers d'insertion, qui en seraient dispensés), inscription à l'auto-école retenue et versement d'une participation à hauteur de 25% du coût total du permis dans le délai d'un mois.

- Délais : réussite à l'examen du code de la route dans un délai d'un an maximum à partir de la décision et une présentation au moins à l'examen du permis de conduire dans un délai de 2 ans maximum.

- Articulation avec : 2 autos-écoles associatives : soutien au fonctionnement (subventions), prise en charge de permis ; 2 collectivités gestionnaires d'une bourse au permis de conduire (CDC Saintes, CDC Marans).

### **Durée totale du projet**

Compte tenu de la date de mise en oeuvre du dispositif « aide au permis de conduire » en Charente Maritime (05/2009) et de la durée maximale des parcours de formation au permis de conduire : 2 ans maximum.

### **Public(s) cible(s), caractéristiques et estimation du nombre de bénéficiaires potentiels**

Jeunes 18/25 ans engagés dans des parcours d'insertion professionnelle :

- dont le projet emploi/formation est validé par le référent mission locale ;

- disposant de faibles ressources et/ou éprouvant des difficultés financières à assumer le coût du permis de conduire.

## **Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse :**

- Facilitation de l'accès à la formation au permis de conduire (caractère déterminant de l'aide financière et de l'accompagnement) ;
- taux significatif de réussite à l'examen du permis de conduire dans un délai limité ;
- Facilitation de la mise en oeuvre des projets professionnels : évaluation de l'impact sur les parcours ;
- Amélioration de l'articulation entre cette intervention et les autres actions entreprises (auto-écoles associatives, autres aides à la formation au permis, diagnostic/évaluation, mise à disposition de 2 roues...) ;
- articulation avec les actions entreprises au titre de la politique d'insertion du RSA ;
- renforcement du partenariat (outillage des opérateurs, coordination des CLIJ).
- réflexion plus globale sur la politique départementale d'aide à l'insertion des jeunes :

**Projet : « Gidari », mission locale « avenir jeunes » du Pays Basque**

*En quelques mots : formation intensive de groupe au permis B. pour les jeunes suivis par la mission locale. Objectif : obtenir le permis en 5 semaines.*

### **Objectif du projet**

- Permettre à 24 jeunes en 2009 (96 jeunes en 2010) à bas revenus d'obtenir le permis de conduire tout en découvrant le territoire dans sa dimension économique, sociale et culturelle. Au-delà de l'apprentissage de la conduite, un travail sur l'autonomie dans le repérage et la connaissance des ressources de son territoire hors des limites de sa vie quotidienne.
- Responsabiliser les jeunes sur leur territoire et en tant que conducteur.
- Activer la réalisation du projet professionnel des jeunes accompagnés par la Mission Locale. Découvrir et valoriser la vie économique du territoire.
- Etudier les comportements des jeunes femmes et jeunes hommes lors de l'apprentissage de la conduite.
- Développer entre 3 autos écoles une de l'urbain et 2 de la zone de revitalisation rurale un échange sur les pratiques de formation.

### **Description de l'expérimentation** (plan d'action, partenariats)

L'obtention du permis de conduire est souvent douloureuse pour plusieurs raisons.

L'élève manque de disponibilité pour un véritable apprentissage. On n'y consacre qu'une à deux heures par semaine et la formation devient interminable.

Le permis de conduire est le seul examen que tout le monde passe et que tout le monde doit avoir.

**Comme toute formation, l'apprentissage du code ou de la conduite perd de son efficacité si les leçons sont très espacées** et la progression difficilement palpable. La formation devient alors plus longue et plus coûteuse.

### **Objectif de la formation**

- Le thème principal des trois premières semaines de conduite est « **Apprendre à conduire** ». Le thème général de cette quatrième semaine sera « **Apprendre à se conduire** ».

## **Au bout de La cinquième semaine de formation le jeune passe l'épreuve pratique du permis de conduire.**

De la cinquième semaine à la huitième semaine présentation de la conduite pour la seconde fois et accompagnement emploi par la Mission Locale.

Au-delà de la 9ème semaine, la Mission Locale assurera l'accompagnement emploi classique.

### **Méthode d'enseignement**

Préalable à la formation, la Mission Locale sélectionnera des jeunes totalement disponibles.

Cette méthode d'enseignement, apprentissage de la conduite en groupe sur une période bien définie, exige une grande disponibilité pendant quatre semaines mais apporte de nombreux avantages.

- La connaissance du planning amène à fixer dès le début des objectifs de court terme.
- **La constitution d'un groupe permet ensuite de transformer des épreuves individuelles en un challenge collectif**, tout en permettant aux formateurs un suivi personnalisé.
- Le périmètre d'apprentissage est agrandi et permet donc la découverte de l'environnement géographique, culturel et économique.
- Enfin, le rôle de l'auto-école gagne en intérêt : le début du programme d'apprentissage de la conduite est assurée par le moniteur ; l'effet de groupe transformera ce rôle de moniteur à celui de formateur voire même d'animateur dans certains cas pour entretenir une dynamique de groupe. Et en fin de formation un rôle de coach quand il s'agira de préparation mentale aux épreuves finales.

Durant ces 4 semaines et suivant les candidats, on peut estimer que 80 à 100 % de la formation sera réalisée.

### **Public(s) cible(s), caractéristiques et estimation du nombre de bénéficiaires potentiels**

24 jeunes en 2009 et en 2010 en cours d'accompagnement ayant déjà assuré au minimum une étape de parcours.

- Jeunes femmes CIVIS
- Jeunes hommes CIVIS
- 12 jeunes sur la zone urbaine
- 16 jeunes sur les cantons ruraux
- Jeunes dont les ressources personnelles ou de la famille est en dessous du quotient familial.
- Les jeunes pourront bénéficier du FIPJ – allocation CIVIS

### **Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse**

Le permis de conduire est considéré comme un diplôme « passeport pour l'emploi »

Le stage intensif est la réponse de la même façon qu'un stage intensif de langue.

Un des freins à l'emploi « pas de permis » est levé très rapidement.

Le jeune se sent pris en compte rapidement dans sa demande.

## **Projet : Réussir son permis, auto école PIJE Seine et Marne**

*En quelques mots : Replacer le permis dans le cadre d'un parcours d'insertion autour d'un contrat pédagogique passé avec des jeunes qui rencontrent des difficultés de maîtrise de la langue.*

### **Objectifs du projet :**

Au-delà de l'obtention du permis de conduire, il s'agit **d'utiliser un outil mobilisateur et formateur pour répondre à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Les porteurs de projet s'appuient** sur l'idée que la formation à la conduite automobile est un **puissant levier de remobilisation** pour des jeunes qui ont vécu des successions d'échecs, une opportunité d'acquérir des savoirs et de développer des compétences transférables.

S'il demande de reprendre les savoirs de base, l'apprentissage de la conduite **permet aussi d'intervenir sur les divers aspects de la vie sociale, de la citoyenneté** (respect des autres, civisme, ...) et de repérer des difficultés spécifiques de raisonnement et de perception de l'image. C'est aussi souvent l'occasion de remise en ordre de situations administratives individuelles, des problèmes de santé et d'une réflexion sur les comportements.

Le public jeune est un des cœurs de cible de la formation permis B en prenant appui sur divers partenaires : la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les missions locales de Seine et Marne.

**L'objectif est de former 150 jeunes au Permis B sur 2 ans (2009/2010), soit 75 jeunes / an, répartis en 5 groupes de 15 jeunes.**

### **Description de l'expérimentation (plan d'action, partenariats)**

Depuis 2007, un gros travail de réflexion a été mené sur l'auto-école, dans le cadre du LABEL FARE, afin de rechercher **une plus grande efficacité** en modifiant nos **méthodes et procédures**.

### **Modalités pédagogiques :**

Atelier Sécurité routière et citoyenneté :

*Module de 12h mis en place pour chaque nouveau groupe, soit un total de 120h sur les deux ans de l'action.*

**Cet atelier a pour objectif**, à travers le code de la route, de mettre les jeunes en situation d'apprentissage, à leur apprendre à écouter, à se tolérer, à comprendre l'intérêt d'une règle, à en discuter les raisons, à savoir la mettre en pratique, et à argumenter ses choix.

### Formation théorique

*150h de cours de code par année de fonctionnement, soit 300h sur les deux ans de l'action.*  
Les cours de code sont dispensés par un formateur qui s'appuie sur des tests et donne les explications nécessaires lors de la correction.

**Des sessions de travail collectif viennent introduire les cours de code.** Cette méthode pédagogique s'avère plus adaptée aux profils d'apprentissage et les acquisitions sont plus concrètes et stables.

Il est également proposé aux élèves de bénéficier d'un **système d'entraînement au code sur Internet**.

Savoirs de Base & Linguistique :

**Depuis 2004, PIJE auto-école a mis en place une formation Permis B pour les personnes rencontrant des difficultés liées à la non-maîtrise des savoirs de base et/ou de la langue**

**française.** Des modules, contextualisés à partir du code, viennent renforcer les apprentissages.

Ces modules sont proposés le matin, à raison de 6 heures hebdomadaires.

Dans l'optique d'évolution de ses pratiques pédagogiques, l'autoécole s'est dotée d'un **simulateur de conduite** pouvant permettre une **phase transitionnelle entre la formation théorique et la formation pratique** pour les élèves présentant de grosses difficultés et appréhensions face à la conduite.

Ce simulateur (logiciel et structure de conduite) agréé par l'état nous permet d'inscrire les heures de formation dans le livret d'apprentissage et de les inclure dans les 20 heures minimum préalable à la présentation à l'examen pratique.

#### **Public(s) cible(s)**

- Les jeunes suivis par La Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Les jeunes inscrits dans les missions locales de Seine et Marne (CIVIS et autres)
- Les Jeunes intégrés dans le Volet Mobilisation sur Projet Professionnel du Dispositif « Avenir Jeunes ».
- Jeunes salariés en contrats aidés sur les dispositifs de chantiers d'insertion. (sur orientation mission locale)

**150 jeunes sur 2 ans soit 75 jeunes / an**

#### **Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse**

Intégrer la logique de diagnostic mobilité dès l'entrée en parcours mission locale pour les jeunes.

Intégrer la formation au permis B dans le cadre du projet professionnel (un permis pour l'emploi).

Reconnaissance du permis comme un « diplôme » favorisant l'accès à l'emploi.

Intégrer la formation au permis de conduire dans les dispositifs existants de construction de projet professionnel pour les jeunes (de type Avenir Jeunes)

## **Projet : Un permis pour l'emploi, association Mobilité pour l'emploi**

*En quelques mots : Développer l'accès au permis autour d'un projet citoyen pour le jeune.*

### **Objectif du projet**

Développer, sur le Territoire du Haut-Rhin, l'accès au permis de conduire au bénéfice de jeunes défavorisés, pour lesquels le permis de conduire constitue un impératif dans la réalisation de leur projet professionnel

### **Description de l'expérimentation (plan d'action, partenariats)**

Dans le cadre du programme d'initiative communautaire Equal, l'ANPE s'est engagée en 2003 dans une démarche de transfert du concept d'auto-école / taxi social sur quelques territoires où la problématique de mobilité se posait avec une certaine acuité. L'ANPE a consulté le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la Région mulhousienne, qui a souscrit à la démarche ainsi à la constitution d'un comité de pilotage réunissant les représentants de la Direction Départementale du Travail, la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin, la Ville de Mulhouse et le Club des

Entreprises Pour l'Insertion. Sur la base des recommandations de ce comité, une association « ad hoc » dénommée « Mobilité Pour l'Emploi » a été créée le 27 août 2004.

### **Méthode pédagogique**

- Formation théorique : 60 heures minimum

Les sessions de formation au Code délocalisées seront organisées sur les différents Territoires couverts par l'action. Le programme sera conforme au Programme National de Formation (PNF) et intégrera un module « éco-conduite ». L'accent sera mis sur les thèmes traitant de l'insécurité routière.

Le contenu des cours et les méthodes pédagogiques devront être adaptés au niveau d'études moyen des bénéficiaires.

- Formation pratique : réalisée en interne pour les habitants du bassin mulhousien, elle sera cotraitée aux auto-écoles conventionnées par Mobilité pour l'Emploi sur les autres Territoires.

Mobilité pour l'Emploi pourra, en cours de formation, procéder à l'évaluation intermédiaire des élèves pour décider d'éventuels ajustements pédagogiques et/ou provoquer l'inscription à l'examen du permis si elle juge le niveau de l'élève suffisant.

La convention tripartite signée entre le jeune, Mobilité pour l'Emploi et le référent de parcours, prévoira que ce dernier communique à l'association toute information relative à l'évolution professionnelle du bénéficiaire après obtention de son permis.

### **Durée totale du projet**

Date de démarrage : 01 octobre 2009

Date de fin : 31 décembre 2010

Durée de l'action : 15 mois

### **Public(s) cible(s), caractéristiques et estimation du nombre de bénéficiaires potentiels**

Nature du public : Jeunes de 18 à 25 ans

Critères d'éligibilité au dispositif :

- Conditions de ressources personnelles et familiales
- Projet professionnel abouti
- Nécessité du permis dans la réalisation du projet
- Sérieux du parcours

Nombre de candidats orientés : 250

Nombre de bénéficiaires potentiels (code + conduite): 200

### **Conclusions attendues de l'expérimentation dans les politiques à destination de la jeunesse**

Promouvoir, par l'accès au permis de conduire, la mobilité des jeunes défavorisés pour faciliter leur parcours social et professionnel.

Sensibiliser les jeunes au risque routier et aux comportements sûrs

### **Projet : projet conduite citoyenne, mission locale de Limoges**

*En quelques mots : Développer une démarche globale de conduite citoyenne en impliquant les jeunes dans des projets mobilisateurs sous la forme de « Junior entreprise » : permettre aux jeunes de véhiculer des personnes en difficulté et personnes âgées*

#### **Objectif du projet**

**Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes** signataires du contrat CIVIS accompagnés par la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges et par la mission locale 87.

**Développer l'autonomie et la citoyenneté des jeunes** participants grâce à la pédagogie mise en oeuvre

**Engager les jeunes dans des actions solidaires** auprès de personnes plus en difficulté qu'eux-mêmes (personnes handicapées, personnes âgées...) grâce à la participation essentielle des 45 tuteurs bénévoles engagés dans l'action.

**Participer à la diminution des accidents de la route impliquant des jeunes.**

Dans le cadre de l'accompagnement renforcé des jeunes signataires du contrat CIVIS, la problématique de la mobilité est rencontrée très fréquemment.

Ce projet vise l'obtention du permis de conduire dans une **démarche globale de conduite citoyenne permettant une meilleure insertion professionnelle des jeunes et une diminution notable des accidents impliquant des jeunes.**

#### **Description de l'expérimentation** (Plan d'action, partenariats)

Un triptyque partenarial indispensable à la réalisation du projet :

- L'Ecole de conduite française et ses intervenants
- Les structures d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle : la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges et la Mission Locale Rurale 87,
- Les Associations de seniors

#### **Plan d'action :**

Le programme développé a pour ambition de faire le lien entre les individus et les territoires en **explorant les différents capitaux humains** nécessaires à une vie équilibrée.

Il permet de **travailler individuellement et collectivement** à faire le plein de ces ressources. Sa mise en oeuvre « modulaire » inscrite dans le territoire, permet des adaptations précises aux besoins exprimés.

Dans le temps de l'action, les Conseillers référents de la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges continueront l'accompagnement individuel des 36 jeunes concernés, pour la définition et la validation du projet professionnel de chacun.

- 4 étapes mixant dans un même « espace / temps » : l'éducatif, le formatif et l'expérientiel.
- 3 groupes de 12 personnes

**Un préalable** : une évaluation initiale individuelle permettant de positionner les personnes par rapport aux 6 capitaux humains (affectif, culturel, économique, santé, social et spatial)

Les groupes sont animés selon le concept « **Entreprise junior** » et bénéficient du **tutorat actif des accompagnateurs bénévoles**.

Cela permettra la mise en valeur de l'espace social et économique disponible dans le territoire, par des actions ponctuelles, évaluation intermédiaire et **passage de l'examen du permis de conduire**.

**Les thèmes prévus pour les entreprises Junior sont :**

- **l'Eco-citoyenneté : devenir un éco-citoyen responsable de ses gestes** que ça soit dans la vie courante (tri des déchets, utilisation d'ampoules à basses tension,...) qu'en tant que conducteur (gestion des déplacements, réduction de la consommation...).

Cette entreprise aura pour aboutissement la création d'un support de présentation de l'histoire de la voiture depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui avec la prise en compte des améliorations apportées dans le cadre des économies d'énergie et de l'environnement.

- **La promotion des contrats d'alternance** : lever les idées reçues et **promouvoir les contrats d'alternance** (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) auprès des jeunes et des professionnels.

- **Le transport solidaire** : les kms de conduite accompagnée sont mis au service de tiers : un transport solidaire en collaboration avec le CHU de Limoges est organisé pour des kinésithérapeutes en formation ayant des déficiences visuelles au bénéfice de personnes âgées en maison de retraite.

Notre capacité à faire du « transport solidaire » à partir de ce dispositif, porte sur **2 160 heures au bénéfice de personnes n'ayant pas les moyens de leur déplacement**.

L'intérêt est également de permettre à des jeunes issus de la Mission Locale et du PLI de se rendre à des rendez-vous.

**L'entreprise junior** peut-être assimilée à un projet d'entraînement et **préparer les personnes à entrer dans l'univers de l'entreprise**.

Par ailleurs, il est important de noter que chaque heure réalisée, soit environ 120 heures par jeunes lors de la phase de conduite accompagnée, a pour objet de rendre des services d'utilité sociale. La **motivation des jeunes à mettre en oeuvre ces services est très importante**. Lors des phases de conduite s'instaure un **formidable échange intergénérationnel entre les accompagnateurs et les jeunes : apports d'expérience à la conduite et leurs apports, en lien social, en réseau relationnel et en expérience de vie**.

En étroite collaboration avec la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges, **nous suivons les jeunes de 18 à 24 mois après leur sortie du dispositif que ça soit en terme d'emploi et de sinistralité**

#### **Modalités opérationnelles du projet**

Durée totale du projet

15 mois

(Octobre 2009 à Décembre 2010)

#### **Public(s) cible(s), caractéristiques et estimation du nombre de bénéficiaires potentiels**

36 jeunes signataires du contrat CIVIS

#### **Territoire(s) d'expérimentation**

Limoges – Haute Vienne